

Communiqué de presse
Lille, le 24 juin 2020

L'Institut Randstad dévoile les cinq lauréats du Prix pour l'entrepreneuriat-salarié dans les Hauts-de-France

- L'Institut Randstad récompense les 5 entrepreneurs salariés les plus inspirants de la région Hauts-de-France,
- Thierry Fourmentez, fondateur de Dexy, spécialisé dans la construction éco-responsable remporte le prix dans deux catégories
- Les lauréats remportent chacun un soutien financier de 3 000 euros.

L'Institut Randstad, laboratoire du groupe Randstad France pour le retour durable à l'emploi, a souhaité apporter son soutien aux coopératives d'activité et d'emploi (CAE). Cet engagement se concrétise dans les Hauts-de-France par l'organisation du « Prix Institut Randstad pour l'entrepreneuriat-salarié », destiné à promouvoir les entrepreneurs salariés les plus inspirants de la région. L'Institut Randstad a mesuré la pertinence de l'entrepreneuriat-salarié comme levier de création d'emplois, notamment dans les territoires périphériques. Le prix distingue ces entrepreneuses et entrepreneurs engagés dans l'économie sociale et solidaire dans cinq catégories. Chacun des lauréats remporte un soutien financier de 3 000 euros pour lui permettre de développer son activité. En complément, les salariés du groupe Randstad ont voté pour leur projet coup de cœur parmi les dix finalistes sélectionnés par le jury. Thierry Fourmentez, fondateur de Dexy, une entreprise spécialisée dans la transformation de containers maritimes en habitations écologiques, remporte le prix dans la catégorie écologie et environnement ainsi que le coup de cœur Randstad. Il bénéficie d'un soutien financier de 7 000 euros au total, de la part de l'Institut.



Laurent Morestain

« L'entrepreneuriat salarié est une innovation sociale encore trop peu connue. Elle est pourtant le fruit de ce que l'économie sociale et solidaire fait de mieux. Tout le monde n'a pas vocation à lancer une entreprise, mais parfois, la seule option pour retrouver un emploi consiste à créer sa propre activité. La crise de la Covid-19 éclaire ce statut d'un jour nouveau. Dans cette période d'incertitudes économiques, l'entrepreneuriat salarié est un levier pertinent pour créer de l'emploi. Le prix que nous avons conçu vise à célébrer l'esprit et le génie de tous les entrepreneurs salariés des Hauts-de-France, en leur donnant les moyens de développer leur activité. A travers cette initiative, nous souhaitons aussi susciter des vocations », explique Laurent Morestain, secrétaire général du groupe Randstad France et président de l'Institut Randstad.

L'entrepreneuriat salarié, c'est quoi ?

Plutôt que de créer sa propre structure, une personne souhaitant lancer son activité peut rejoindre une Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) : un regroupement économique solidaire de plusieurs entrepreneurs.

Cette forme d'entrepreneuriat collectif lui offre une solution plus sûre pour lancer son activité. Le porteur de projet qui rejoint une CAE bénéficie d'un cadre juridique existant, d'un statut d'entrepreneur-salarié en contrat à durée indéterminée, d'une protection sociale et de dispositifs de formation.

Le statut d'entrepreneur-salarié est défini par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Le 4 mars 2020, 27 entrepreneurs-salariés des hauts de France, issus des cinq coopératives d'activité et d'emploi de la région (CoopConnexion, Grands Ensembles, On est bien là, Opteos et Toreana habitat), pré-sélectionnés parmi 65 candidats, venaient défendre leur projet devant trois jurys, composés d'un représentant du siège du groupe Randstad, d'un membre du réseau d'agences Randstad dans le Nord, d'un partenaire du prix et d'une personnalité de l'écosystème entrepreneurial des Hauts-de-France. Chacun pitchait son projet pour tenter de remporter les 3 000 euros de dotation attribués dans cinq catégories :

- Accompagnement et Formation
- Art, artisanat
- Ecologie, environnement
- Nouvelles technologies
- Solidarité, lien social, innovation sociale

En parallèle, les collaborateurs du groupe Randstad, au niveau national, ont désigné parmi les dix finalistes retenus par les jurés, le « coup de cœur Randstad ». Le gagnant s'est vu attribuer une aide de 4 000 euros.

Dans la catégorie Accompagnement et Formation, la lauréate est : Séverine Loridan

Ecriveuse-rédactrice, formée à l'art-thérapie moderne, Séverine articule sa pratique entre l'objectif de réalisation de soi et l'exploitation de l'écriture dans tous ses usages et toutes ses formes. Elle accompagne les particuliers et les entreprises, en individuel ou en collectif. Séverine est accompagnée par Coop Connexion à Lens et est originaire d'Annezin.

Dans la catégorie Art et Artisanat, la lauréate est : Séverine Jacob

Séverine a créé SEIJA, une entreprise de création de céramique artisanale. Elle crée des objets céramiques destinés pour la majorité aux arts de la table pour les professionnels. A travers son activité, Séverine essaie de redonner de la valeur et du sens aux objets qui nous entourent. Séverine est accompagnée par Optéos, à Lille, où elle exerce son activité.

Dans la catégorie Nouvelles technologies, le lauréat est : Alexandre Mahieu

Spécialisé dans la formation au numérique, Alexandre a lancé sa startup à Lens : Web-Diffuz, qui développe des sites web et des applications. Alexandre s'inscrit dans une démarche inclusive et lutte contre la fracture numérique en accompagnant des populations vulnérables, des jeunes publics et des personnes âgées. Il est accompagné par Coop Connexion. Alexandre est originaire de Noyelles-sous-Lens.

Dans la catégorie Solidarité, lien social, innovation sociale la lauréate est : Sandra Villain

Sandra se passionne pour le design d'espaces. Elle a créé l'agence C'EST POURQUOI. Elle adapte les locaux professionnels aux nouveaux usages, pour un espace performant et rentable. Sandra analyse les valeurs de l'entreprise, les besoins des usagers de l'entreprise ou du service ; puis les retranscrits dans l'espace. Elle est soutenue par Toerana habitat à Lille où elle exerce son activité.

Dans la catégorie Ecologie et environnement et prix coup de cœur Randstad, le lauréat est : Thierry Fourmentez

Thierry a fait l'unanimité du jury et des salariés du groupe Randstad. Originaire de Grenay, il a créé DEXY. Sa société fabrique des habitats économiques, écologiques et esthétiques avec des containers maritimes. Le postulat de départ est de rendre l'écoconstruction passive accessible aux plus petits budgets donc de réduire les coûts et l'empreinte carbone des bâtiments. Le modèle économique est basé sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Thierry est accompagné par Toerana habitat à Lille

L'Institut Randstad et les CAE : une relation débutée à Lens

En 2019, l'Institut Randstad s'est rapproché de CoopConnexion, une CAE de référence basée à Lens.

L'Institut apporte son soutien à CoopConnexion (aide à l'aménagement de l'espace de Co-Working, financement d'une imprimante 3D) et aux membres de la CAE, avec la collaboration de l'agence Randstad de Lens. Celle-ci propose des missions d'intérim aux entrepreneurs salariés de la coopérative afin de leur assurer un complément de revenu le temps que leur projet entrepreneurial se développe.

Elle offre un parrainage par les entreprises locales clientes de l'agence et par les collaborateurs Randstad.

A propos de l'Institut Randstad

Créé en 2005, l'Institut Randstad est le laboratoire du groupe Randstad pour le retour durable à l'emploi. Ainsi, grâce à ses actions et aux projets qu'il soutient, il accompagne les publics les plus fragilisés des territoires vulnérables en France, en travaillant sur les nouvelles formes d'emploi écoresponsables et la fracture numérique. Ces cibles prioritaires sont les jeunes décrocheurs et les personnes en situation d'insertion ou les grands exclus.

A propos du groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, leader mondial sur le marché des ressources. Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, numéro 1 mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2019 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros. En 2019, le groupe (15 000 collaborateurs, dont 4 000 au titre d'AUSY et 7 600 CDI-Intérimaires) aura délégué en moyenne 75 000 salariés intérimaires chaque semaine et recruté 30 000 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Cinq des filiales du groupe Randstad France (Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM) sont certifiées Top Employer.

Retrouvez-nous sur :



www.grouperandstad.fr

[@GroupRandstadFR](https://twitter.com/GroupRandstadFR)



<http://resources.grouperandstad.fr>

[@resources_FR](https://twitter.com/resources_FR)

Contacts presse

Groupe Randstad France

Direction de la Communication
Tél. 01 41 62 22 10

Clément Moulet : 06 99 64 67 77

Delphine Elatri : 06 69 03 14 87

Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi : sonia.elouardi@wellcom.fr

Donna Clément : donna.clement@wellcom.fr

Rachel Housinou : rachel.housinou@wellcom.fr